

## INSCRIPTION

- Les étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf doivent **obligatoirement obtenir une autorisation de l'aide pédagogique individuelle** responsable de leur programme pour s'inscrire à un cours d'été à Brébeuf ou encore pour obtenir une commandite leur permettant de suivre un cours dans un autre collège.
- Les droits d'inscription de 30 \$, payables en argent ou par chèque, ne sont pas remboursables et doivent être remis au moment de l'inscription.

## DROITS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

- Doivent être **acquittés au moment de l'inscription**.
- Doivent être payés en argent ou par chèques distincts.

### CHÈQUE #1 :

Au montant de 30 \$ pour les droits d'inscription non remboursables.

### CHÈQUES #2, #3 ... :

Postdatés au 24 mai 2017, au montant des droits de scolarité de chacun des cours auxquels l'élève s'inscrit.

- Les chèques doivent être **libellés au nom du Collège Jean-de-Brébeuf**.

**N.B. :** Des frais additionnels de 17,50\$/période de cours pour les étudiants étrangers, et de 7,21 \$/période de cours pour les non-résidents du Québec étant citoyens canadiens ou immigrants reçus, doivent être **acquittés lors de l'inscription**.

## REÇU POUR IMPÔTS :

Un relevé pour fin d'impôts sera disponible sur Omnivox à la fin de février 2018.

## ANNULATION DE COURS

- L'étudiant **doit absolument annuler son inscription** au cours d'été au secrétariat de la direction des études (local D2.20) **s'il réussit le cours concerné à la session d'hiver**.
- Tout cours non annulé officiellement au secrétariat de la direction des études (local D2.20) fera l'objet de la mention « Échec » au bulletin et sera facturé.
- Le fait de ne pas aller au cours ne constitue **absolument pas une annulation automatique**.

**DATE LIMITE D'ANNULATION  
SANS MENTION D'ÉCHEC AU BULLETIN  
ET SANS FACTURATION :**

**MARDI 30 MAI 2017, À 16H30**

## PROCÉDURE D'ANNULATION DE COURS

- L'étudiant doit compléter un formulaire d'annulation de cours au secrétariat de la direction des études.
- Une copie sera remise à l'API.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF  
3200, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTÉ-CATHERINE  
MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1C1  
(514) 342-9342 POSTE 5255 OU 5256



# Brébeuf

## COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF - COLLÉGIAL HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ 2017

### INSCRIPTION

**DU 13 MARS AU 13 AVRIL 2017 :**

(Secrétariat fermé les 14 et 17 avril : congés de Pâques)

- Étudiants de Brébeuf;
- Étudiants des collèges privés, avec commandite.

**DU 18 AVRIL AU 23 MAI 2017 (selon les disponibilités) :**

- Étudiants des CÉGEPs;
- Étudiants retardataires de Brébeuf et des collèges privés.

\* Les cours d'été se donnent dans la mesure où il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

\* Les étudiants en provenance des CÉGEPs ou autres collèges privés que Brébeuf et qui ont besoin de mesures adaptées doivent apporter leur feuille de mesures au moment de l'inscription.

### CLIENTÈLE DESSERVIE PAR LES COURS D'ÉTÉ

- Les cours d'été sont offerts en priorité aux étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf;
  - Seuls celles et ceux qui présentent un retard dans le cheminement de leur programme d'études régulier ont normalement accès aux cours en session d'été.
- Selon les places disponibles, les étudiants d'autres collèges qui possèdent une commandite peuvent s'y inscrire.

COURS DE 75 PÉRIODES					
PHY-N01		PHY-N02		CHI-N02	BIO-N01
203-NYA-05		203-NYB-05		202-NYB-05	101-NYA-05
MAI	22 -	23 -	24 9h à 12h10	25 9h à 12h10	26 9h à 12h10
	29 9h à 12h10	30 9h à 12h10	31 9h à 12h10	1 9h à 12h10	2 9h à 12h10
JUIN	5 9h à 12h10	6 9h à 12h10	7 9h à 12h10	8 9h à 12h10	9 9h à 12h10
	12 9h à 12h10	13 9h à 12h10	14 9h à 12h10	15 9h à 12h10	16 9h à 12h10
	19 9h à 12h10	20 9h à 12h10	21 9h à 12h10	22 EXAMEN FINAL	

**DROITS DE SCOLARITÉ : 390 \$**

COURS DE 75 PÉRIODES						
MAT-H02		MAT-H03	MAT-N02	MAT-N03	MAT-H04	MAT-H05
201-103-BR		201-203-BR	201-NYB-05	201-NYC-05	201-302-BR	201-314-BR
MAI	22 -	23 -	24 13h30 à 16h40	25 13h30 à 16h40	26 13h30 à 16h40	
	29 13h30 à 16h40	30 13h30 à 16h40	31 13h30 à 16h40	1 13h30 à 16h40	2 13h30 à 16h40	
JUIN	5 13h30 à 16h40	6 13h30 à 16h40	7 13h30 à 16h40	8 13h30 à 16h40	9 13h30 à 16h40	
	12 13h30 à 16h40	13 13h30 à 16h40	14 13h30 à 16h40	15 13h30 à 16h40	16 13h30 à 16h40	
	19 13h30 à 16h40	20 13h30 à 16h40	21 13h30 à 16h40	22 EXAMEN FINAL		

**DROITS DE SCOLARITÉ : 365 \$**

COURS DE 45 PÉRIODES					
PHI-G02			PSY-H03		
340-102-MQ			350-313-BR		
MAI	22 -	23 -	24 9h à 12h	25 9h à 12h	26 9h à 12h
	29 9h à 12h	30 9h à 12h	31 -	1 9h à 12h	2 9h à 12h
JUIN	5 9h à 12h	6 9h à 12h	7 -	8 9h à 12h	9 9h à 12h
	12 9h à 12h	13 9h à 12h	14 EXAMEN FINAL		

**DROITS DE SCOLARITÉ : 240 \$**

COURS DE 45 PÉRIODES					
PHI-G03					
340-103-BR					
MAI	22 -	23 -	24 13h30 à 16h30	25 13h30 à 16h30	26 13h30 à 16h30
	29 13h30 à 16h30	30 13h30 à 16h30	31 -	1 13h30 à 16h30	2 13h30 à 16h30
JUIN	5 13h30 à 16h30	6 13h30 à 16h30	7 -	8 13h30 à 16h30	9 13h30 à 16h30
	12 13h30 à 16h30	13 13h30 à 16h30	14 EXAMEN FINAL		

**DROITS DE SCOLARITÉ : 240 \$**

COURS DE 60 PÉRIODES					
LIT-G01		LIT-G03		LIT-G04	
601-101-MQ		601-103-MQ		601-G04-BR	
MAI	22 -	23 -	24 9h à 12h	25 9h à 12h	26 9h à 12h
	29 9h à 12h	30 9h à 12h	31 -	1 9h à 12h	2 9h à 12h
JUIN	5 9h à 12h	6 9h à 12h	7 -	8 9h à 12h	9 9h à 12h
	12 9h à 12h	13 9h à 12h	14 -	15 9h à 12h	16 9h à 12h
	19 9h à 12h	20 9h à 12h	21 EXAMEN FINAL		

**DROITS DE SCOLARITÉ : 310 \$**

COURS DE 60 PÉRIODES					
LIT-G02					
601-102-MQ					
MAI	22 -	23 -	24 13h30 à 16h30	25 13h30 à 16h30	26 13h30 à 16h30
	29 13h30 à 16h30	30 13h30 à 16h30	31 -	1 13h30 à 16h30	2 13h30 à 16h30
JUIN	5 13h30 à 16h30	6 13h30 à 16h30	7 -	8 13h30 à 16h30	9 13h30 à 16h30
	12 13h30 à 16h30	13 13h30 à 16h30	14 -	15 13h30 à 16h30	16 13h30 à 16h30
	19 13h30 à 16h30	20 13h30 à 16h30	21 EXAMEN FINAL		

**DROITS DE SCOLARITÉ : 310 \$**